Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Québec

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny, tenue le 17 avril 2023, à 19 h 00.

MEMBRES:

Mohamed Bal	absent
Oriane Crabouillet	parent
Manon Gélinas	enseignante
Josée Huard	parent
Jean-Luc Malo	absent
Meagan Mullin-Fortin	directrice adjointe
Cassandra Panoff	parent
Valérie Perras	absente
Joannie Riendeau	absente
Stéphanie Roy	enseignante
Martin Tremblay	directeur
Tania Tremblay	parent
Ian Venne	service de garde

1. **Accueil et présences**

2. **Adoption de l'ordre du jour**
   IL EST PROPOSÉ PAR Ian Venne QUE l'ordre du jour soit adopté.

   CE 22-23-31

3. **Questions du public**
   Il n'y a pas de questions.

4. **Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 23 février 2023**
   IL EST PROPOSÉ PAR Cassandra Panoff QUE le procès-verbal du 23 février 2023 soit adopté.

   CE 22-23-32

5. **Comité de parents (information)**
   Mme Panoff informe les membres que le mercredi 19 avril aura lieu la Soirée des bénévoles.

6. **Organisation scolaire 2023-2024 – portrait mars 2023 (information)**
   M. Tremblay explique que le nombre d'élèves par niveau va probablement changer d'ici la fin juin puisque l'école Armand-Frappier ainsi que l'école de l'Aquarelle annoncent déjà un trop grand nombre d'élèves.

7. **Principes d'encadrement des frais exigés aux parents (adoption et information)**
M. Tremblay explique le document *Gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées* aux membres du Conseil d'établissement.

Fiche thématique 08 | Gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées (quebec.ca)

IL EST PROPOSÉ PAR Cassandra Panoff QUE le document *Gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées* soit adopté.

CE 22-23-33

8. **Grille-matières 2023-2024 L.I.P art. 86 (approbation)**
M. Tremblay explique aux membres du Conseil d'établissement la grille des matières proposée par la direction, ainsi que les différences entre chaque cycle et les raisons de ces différences.

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Gélinas QUE la *Grille-matières 2023-2024* soit approuvée.

CE 22-23-34

9. **Projet éducatif 2023-2028 (adoption et information)**
Des explications sont données aux membres du Conseil d'établissement quant objectifs à atteindre des cinq prochaines années.

IL EST PROPOSÉ PAR Cassandra Panoff QUE le *Projet éducatif 2023-2028* soit adopté.

CE 22-23-35

10. **Résolution de la confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées.**
IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Roy QUE le conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny confirme que son centre de services scolaire lui a transféré les montants inscrit au document en Annexe, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2022-2023.

Le Conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

CE 22-23-36

11. **Sorties éducatives**
   a) Animation cours d'école - 1er cycle : 19 juin 2023
   0$ à débourser par les parents (Annexe 99)

   b) Récréoparc – 5e et 6e année : 22 juin 2023
   0$ à débourser pour les parents de la 5e année (Annexe 99)
   3$ à débourser par enfant pour les élèves de la 6e année (Annexe 99)

c) La Ronde – 6e année : 21 juin 2023
44.47$ / élève, mais les élèves détenteur d'une passeport saison La Ronde ne devront débourser que les frais du transport de 15,75$ alors que ceux qui ne l'ont pas devront débourser 44,47$.

Il est à noter que le montant total des activités proposées aux élèves de 6e année dépasse le montant maximum fixé par le Conseil d'établissement de 2022-2023. Un dépassement de 4.75$/enfant est demandé au Conseil d'établissement. Le conseil approuve le dépassement de 4,75 $ par élève.

d) Centre Sablon – 4e année : 25 avril 2023
0$ à débourser pour les parents (Annexe 99)

e) Simon Boulerice – 4e année : 4 mai 2023
0$ à débourser pour les parents (Annexe 48)

f) Parc Montcalm – 4e année : 21 juin 2023
0$ à débourser pour les parents

g) Prof aqua – 1e cycle : 24-25 avril 2023
Le coût est de 11,14$ par élève, cependant seulement 6$ par élève sera demandé puisqu'il reste du budget pour le 1e cycle.

IL EST PROPOSÉ PAR Cassandra Panoff QUE les activités éducatives présentées soient adoptées.

CE 22-23-37

12. Autre(s) sujet(s)

Mme Cassandra Panoff pose une question quant à une éventuelle période de devoirs après l'école.

M. Venne explique que c'est possible, mais qu'au primaire c'est difficile voir inutile de demander aux élèves de rester après les classes puisque la plupart des enfants sortent jouer à l'extérieur. La concentration n'étant pas au rendez-vous et le personnel du service de garde n'étant pas formé pour accompagner les élèves dans leurs devoirs, il est difficile de prévoir un tel moment.

13. Les « Coups de cœur » et faits saillants de l'école

- Le projet poussins;
- Le remplacement en 6e année, le temps d'un après-midi, par le directeur de l'école.

14. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Cassandra Panoff QUE l'assemblée soit levée à 20 h 24.

CE 22-23-38

Martin Tremblay
Directeur

Cassandra Panoff
Présidente, par interim